

JE PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ 2024 PARTICIPE !

DU 5 AU 19 JUIN 2024

L'Oréal a l'ambition d'ouvrir plus largement l'actionnariat salarié à partir de 2024. En vous proposant d'investir en actions L'Oréal tous les ans, vous pourrez investir à votre rythme.

DÉCOUVREZ LE PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ DE L'ORÉAL

Le plan d'actionnariat salarié de L'Oréal vous donne l'opportunité de vous associer aux résultats du Groupe en devenant actionnaire à des conditions préférentielles.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les salariés ayant 12 mois d'ancienneté au 19 juin 2024 et étant toujours présent dans le groupe à cette date.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE CE PLAN 2024 ?

#1 UNE DÉCOTE DE 20 % SUR LE PRIX DE RÉFÉRENCE DE L'ACTION

Le prix de souscription sera fixé le 31 mai 2024 et sera égal au prix de référence diminué de la décote de 20 %. Le prix de référence est la moyenne des cours d'ouverture de bourse de l'action L'Oréal relevés entre le 3 mai et le 30 mai 2024 (inclus).

#2 JUSQU'À 3 ACTIONS OFFERTES PAR L'ORÉAL

Les actions offertes au titre de l'abondement vous seront livrées à la fin de la période de blocage, aux alentours du 30 juillet 2029 sous réserve que vous soyez salarié du Groupe L'Oréal à cette date.

Pour une souscription de	+	Vous recevrez au titre de l'abondement versé par L'Oréal	=	Montant total de l'investissement
1 action	⋮	1 action	⋮	2 actions
2 actions	⋮	1 action	⋮	3 actions
3 actions	⋮	2 actions	⋮	5 actions
4 actions	⋮	2 actions	⋮	6 actions
5 actions	⋮	2 actions	⋮	7 actions
6 actions et au-delà	⋮	3 actions	⋮	9 actions et au-delà

Dans le cas d'un plan d'actionnariat salarié annuel et dans l'hypothèse d'un maintien de la politique d'abondement actuelle, vous pourriez bénéficier chaque année d'un abondement allant jusqu'à 3 actions. A titre de comparaison, lors des précédents plans, l'abondement maximum était de 4 actions tous les 2 ans, soit un maximum théorique de 2 actions par an.

Pour 6 actions achetées et au-delà, vous recevrez au titre de l'abondement le maximum prévu de 3 actions.

#3 LES DIVIDENDES ÉVENTUELS

Vous bénéficierez des dividendes éventuels versés chaque année. Ces dividendes seront automatiquement réinvestis dans le Fonds Commun de Placement d'Entreprise (« FCPE ») et seront majorés de 10 % après deux années civiles pleines de détention de vos actions.

¹ Les offres d'actionnariat futures seront notamment soumises à l'approbation préalable des actionnaires de la société et de son conseil d'administration, à l'autorisation des autorités concernées, notamment l'AMF en France, à la réalisation des démarches requises auprès des représentants du personnel ainsi qu'aux conditions de marché et à la conjoncture. Par ailleurs, les conditions proposées pourraient varier d'année en année.



L'OFFRE EN BREF

JE PARTICIPE !

PLAN D'ACTIONNARIAT
SALARIE 2024

DU 5 AU 19 JUIN 2024

À NOTER AVANT D'INVESTIR

À L'ISSUE DE VOTRE PARTICIPATION AU PLAN, VOUS SEREZ ACTIONNAIRE DE L'ORÉAL

Comme pour tout actionnaire, votre investissement suivra l'évolution du cours de l'action L'Oréal à la hausse comme à la baisse. Il comporte donc un risque de perte en capital.

VOTRE INVESTISSEMENT EST BLOQUÉ 5 ANS

Votre investissement est bloqué jusqu'au 31 juillet 2029, sauf cas de déblocage anticipé (ceux-ci sont mentionnés dans le document « Supplément Local »).

Les actions offertes au titre de l'abondement vous seront versées à la fin de la période de blocage, aux alentours du 30 juillet 2029, sous réserve que vous soyez salarié du Groupe L'Oréal à cette date (sauf exceptions mentionnées dans le Règlement du Plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA)).

À NOTER POUR LES PAYS HORS ZONE EURO :

L'action L'Oréal étant cotée en euro à la bourse de Paris, pendant la durée de votre placement, la valeur de votre investissement variera selon les fluctuations du taux de change entre l'euro et votre devise. Ainsi, si l'euro s'apprécie par rapport à votre devise, la valeur des actions exprimée dans votre devise augmentera. Inversement, si l'euro se déprécie par rapport à votre devise, la valeur des actions exprimée dans votre devise diminuera.

Vous bénéficiez de la prise en charge des frais de tenue de compte par L'Oréal.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

1

CONNECTEZ-VOUS
SUR WWW.INVEST.LOREAL.COM

2

CLIQUEZ SUR LE BOUTON « SOUSCRIRE »

3

IDENTIFIEZ-VOUS
GRÂCE À VOS IDENTIFIANTS

4

FAITES VOS CHOIX EN COMPLÉTANT
L'ÉCRAN DE SOUSCRIPTION

5

N'OUBLIEZ PAS DE VALIDER
VOTRE SOUSCRIPTION.

MINIMUM

UNE ACTION

Cependant,
l'abondement en actions
offert par L'Oréal ne
débute qu'à compter
de l'acquisition de
l'équivalent d'1 action.

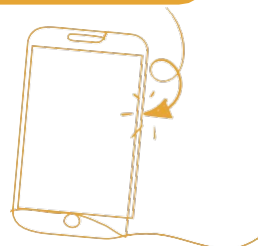
MAXIMUM

20 ACTIONS L'ORÉAL³

Dans la limite de 25 %
de votre rémunération
annuelle brute 2024.

Connectez-vous sur www.invest.loreal.com

- ✓ Pour en savoir plus sur l'offre
- ✓ Pour faire des simulations d'investissement
- ✓ Pour souscrire du 5 au 19 juin 2024



² Indirectement via le FCPE « L'Oréal Employee Share Plan ».

³ Ce montant peut être réduit en cas de sursouscription.

L'ORÉAL

WWW.INVEST.LOREAL.COM